

Diplôme grand établissement grade Master | Contrat d'apprentissage |
RNCP 40791

Master SIREN - Parcours Management et IA (M_350_MIA)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

La création du parcours M_350_MIA dans la mention SIREN répond au développement à grande vitesse de l'IA en général, et de l'IA générative en particulier, dans les entreprises où se multiplient les projets. L'intégration de l'IA dans les processus de gestion demande de nouvelles compétences, pas seulement technologiques mais aussi managériales.

La finalité de ce parcours est de former des managers qui aient une connaissance solide des technologies et qui comprennent clairement les problématiques métiers.

L'ouverture en alternance s'inscrit dans la continuité des autres parcours existants en apprentissage au sein de la Mention, et affirme la volonté des équipes pédagogiques de proposer aux entreprises des futurs collaborateurs expérimentés via cette modalité pédagogique.

► Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Décrire et différencier les concepts fondamentaux et avancés de l'intelligence artificielle et du machine learning et des data sciences.
- Planifier, exécuter et déployer un projet d'intelligence artificielle en appliquant les principes de gestion de projet.
- Identifier, évaluer et gérer les risques et les contraintes spécifiques aux projets d'IA, notamment légaux et éthiques.
- Communiquer avec les équipes techniques, les décideurs et les utilisateurs finaux.
- Développer une vision stratégique pour l'intégration de l'IA dans les processus organisationnels.

► Métiers visés

La technologie n'est pas tout : il faut l'intégrer dans l'organisation, l'intégrer aux métiers, harmoniser les pratiques dans les différentes fonctions du management, former, l'auditer.

- Gestionnaire de projet IA
- Agent d'accompagnement au changement
- Spécialiste des interfaces hommes /machines
- Responsable de la compliance et de l'éthique de l'IA.
- Auditeurs des systèmes IA.

- AI product owner

► Rythme d'alternance

Le rythme d'alternance a été étudié en Comité de perfectionnement de la Mention.

Il correspond aux rythmes existants au sein des autres parcours en Systèmes d'Information Réseau et Numérique.

Début de formation le 1er septembre pour une semaine à l'université, puis 2 jours université/3 jours entreprise jusqu'à mi-juin pour le M1.

Même rythme pour le M2.

► Dates de la formation et volume horaire

1 ère année : 01/09/2025 > 03/09/2027 (525 heures)

2 ème année : 02/09/2026 > 03/09/2027 (482 heures)

Durée : 2 ans

Nombre d'heures : 1007h

ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Titulaires d'un diplôme BAC+ 3 (120 ECTS) ou BAC+4 (240 crédits ECTS) ou équivalent à Dauphine, d'une université ou d'un autre établissement de l'enseignement supérieur dans les domaines suivants : sciences de gestion, sciences de l'ingénieur

Nous précisons que les BBA donnant le grade de licence ne sont pas reconnus par le Master SIREN-Management et IA comme équivalent à un M1. Nous invitons donc les titulaires de BBA à candidater pour une admission en M1.

L'entrée en master Management et IA peut se faire en M1 ou M2. Pour les candidats l'admission se fait en 3 étapes (candidature en ligne sur mycandidature). Décision d'admissibilité pour les entretiens, sur la base du dossier de candidature, puis entretien avec les candidats admissibles, puis décision d'admission

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Sonia CHERFI

contact@formasup-paris.com

Huguette NKONGI MBUNGU

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



PROGRAMME

► Code RNCP 40791

► Direction et équipe pédagogique

Christophe BENAVENT - Responsable de la formation

	Volume horaire session -1 année 1	Volume horaire session -1 année 2
Programme détaillé de la formation		
Gestion de projet	21h	
Data management	21h	
Initiation Algorithmique	21h	
Introduction Bases de données	33h	
Langue	21h	
Audit et Contrôle	21h	
Architecture Technique des SI	36h	
Comptabilité Finance d'Entreprise	21h	

Modélisation des Processus	21h	
Data Science	21h	
Droit du Numérique	21h	
Hackathon	30h	
Organisation, stratégie et systèmes d'Information	21h	
Sécurité des Si	21h	
Ressources Humaines	21h	
Initiation Réseau-Langage programmation	21h	
Urbanisation des SI	21h	
Métiers et Fonctions des SI	21h	
Plateformisation de l'Organisation	21h	
Compétences Technologiques		108h
Compétences Droit/Economie/Régulation / Ethique de l'IA		72h
Compétences Economie et Management de l'IA		108h
Méthodologies et Professionnalisation	62h	113h
SEMINAIRES DE SPECIALITES		54h

Evaluations

28h

27h

► Modalités pédagogiques

Cours

Ateliers

Conférences

► Contrôle des connaissances

Examens (intensifs - hors contrôle continu)

Année 1 :

Examens (intensifs - hors contrôle continu)

Année 2 :

Examens (intensifs - hors contrôle continu)

Soutenance Mémoire

► Diplôme délivré

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, délivré par l'Université Paris Dauphine - PSL

COMPÉTENCES

À l'issue de la formation, les diplômés seront en mesure de piloter, encadrer et accompagner des projets intégrant des technologies d'intelligence artificielle au sein d'organisations publiques ou privées.

Activités professionnelles :

- Gestion de projets d'intelligence artificielle
- Accompagnement au changement organisationnel
- Conception d'interfaces homme-machine
- Pilotage de la conformité réglementaire et éthique des systèmes IA
- Audit des systèmes d'intelligence artificielle
- Définition des besoins et priorisation des fonctionnalités IA (AI product ownership)

► **Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques**

- - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

► **Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés**

- - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

- - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

► **Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances**

- - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une

► **Manager des systèmes d'information**

- - Maîtriser le cadre conceptuel et méthodologique de la démarche d'audit informatique,
- Appliquer cette démarche aux systèmes d'information de l'entreprise étendue,
- Formuler des recommandations pertinentes, rédiger et présenter des rapports d'audits,

► **Contribuer à la transformation en contexte professionnel**

- - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe

► **Intégrer les métiers liés à la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information (MOA, AMOA), au conseil et à l'audit**

- - Auditer les techniques, la gestion et le développement de systèmes d'information,
- Maîtriser l'approche de la sécurité informatique,
- Appliquer les principes acquis à la fonction d'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- Appliquer les principes acquis à la gouvernance des Systèmes d'Information